

RÉSINE PRO SRL

NATURESIN

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 1 / 9

IL

Fiche de données de sécurité

Conforme à l'Annexe II de REACH - Règlement 2015/830

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. étiquette d'un produit

Code: Naturesin
Nom: NATURESIN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Descriptif/Utilisation Usage industriel, usage professionnel et privé

1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise ResinPro srl
Adresse Via XXV Aprile ZI -snc
Emplacement et état 19021 Arcole (SP)
Italie
tél. +39 3334819266

e-mail de la personne compétente,
responsable de la fiche de données de sécurité info@resinpro.it

1.4. Numéro d'urgence

Pour les demandes urgentes, veuillez contacter Centre antipoison Ospedale Maggiore di Niguarda Milan (+39 02-66101029) s'il y a la présence de phrases ou de pictogrammes de danger.

SECTION 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) n. 1272/2008 et modifications ultérieures

2.2. Éléments d'étiquetage

La substance n'a pas d'obligation d'étiquetage telle que définie par le règlement (CE) n. 1272/2008

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB dans un pourcentage supérieur à 0,1 %

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 2 / 9

IL

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances dangereuses contenues au sens de la directive 67/548/CE et modifications successives ou pour lesquelles il existe des limites d'exposition communautaires :

Aucun

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Notes générales

Il n'y a pas d'effets différés connus. Consulter un médecin pour toutes les voies d'exposition.

En cas de contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment à l'eau potable. Consultez un docteur.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à grande eau. Retirer les vêtements sales. Consultez un docteur

En cas d'inhalation

Enlever la source de poussière ou transporter la victime à l'air frais. Consultez un docteur.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau et boire abondamment. Ne pas faire vomir. Consultez un docteur.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Il n'y a pas d'épisodes connus de dommages à la santé attribuables au produit

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Lutte contre l'incendie

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Le produit n'est pas inflammable, utiliser un moyen d'extinction compatible avec le milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est ininflammable, non explosif et ne facilite la combustion de rien d'autre

5.3. Conseils aux pompiers

Éviter de générer de la poussière, utiliser des moyens d'extinction compatibles avec le milieu environnant

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 3 / 9

IL

SECTION 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec les yeux et la peau, porter des vêtements de protection, voir rubriques 7 et 8

6.2. Précautions environnementales

Ne pas disperser dans le sol, les eaux de surface et les égouts

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, utilisez des moyens de nettoyage à sec, tels que des aspirateurs.
Le produit durcit au contact de l'eau, préservez donc le produit récolté de l'humidité

6.4. Référence à d'autres sections

En savoir plus dans les sections 8 et 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Conserver les emballages fermés pour éviter la dispersion.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker le produit à l'intérieur

7.3. Utilisations finales particulières

Voir secte. 1.2

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle, valeurs limites de seuil

	Gars	L'état	TWA/8h
Sulfate de calcium	OSHA	Etats-Unis	5 mg/m ³ poussière respirable
	OSHA	Etats-Unis	15 mg/m ³ poudres inhalables

Lors de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs, tenir compte des valeurs limites d'exposition professionnelle établies par l'ACGIH pour les poussières inertes non classées ailleurs (fraction respirable PNOC : 3 mg/m³ ; fraction inhalable PNOC : 10 mg/m³). Si ces limites sont dépassées, l'utilisation d'un filtre de type P est recommandée, dont la classe (1, 2 ou 3) doit être choisie en fonction du résultat de l'évaluation des risques.

8.2. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

MESURES GÉNÉRALES DE PROTECTION

Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation du produit. Éviter le contact avec les yeux et la peau, éviter la dispersion de la poussière

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Utiliser des masques filtrants de type P conformes à la norme EN 149

PROTECTION DE LA PEAU

En cas d'hypersensibilité de la peau, utiliser des gants de protection, porter des vêtements de travail à manches longues, des chaussures ou des bottes de sécurité

PROTECTION DES YEUX

En cas de diffusion involontaire, utiliser des lunettes de protection conformes à la norme EN 166

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 4 / 9

IL

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Propriété	Valeur	Information
État physique	poussière	
Couleur	blanc	
Odeur	inodore	
Seuil olfactif	Non déterminé	
pH	6 – 8 en solution aqueuse à 20°C	
Point de fusion ou de congélation	1450 °C	
Point d'ébullition initial	Sans objet, substance à l'état solide	
Plage d'ébullition	Non disponible, substance à l'état solide dans des conditions ordinaires	
point de rupture	Sans objet, substance non combustible	
Taux d'évaporation	Non disponible, substance à l'état solide dans des conditions ordinaires	
Inflammabilité des solides et des gaz	Non disponible, substance non combustible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible, substance non combustible	
Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible, substance non combustible	
Limite inférieure d'explosivité	Non disponible, substance non combustible	
Limite supérieure d'explosivité	Non disponible, substance non combustible	
La pression de vapeur	Non disponible, substance incombustible dans des conditions normales	
Densité de vapeur	Non disponible, substance incombustible dans des conditions normales	
Densité relative	0,7 – 1,3 kg/litre	
Solubilité	Environ 2 g/l	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Sans objet, substance inorganique	
Température d'auto-inflammation	Sans objet, substance non combustible	
température de décomposition	Au-dessus de 700°C, il se décompose en CaO + SO ₃	
Viscosité	Non disponible, substance à l'état solide dans des conditions ordinaires	
Propriétés explosives	Sans objet, substance non explosive	
Propriétés oxydantes	Sans objet, substance non oxydante	

9.2. Plus d'information

Aucun

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit durcit rapidement au contact de l'eau. Pas de matériaux spécifiques à éviter.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune condition connue pour provoquer des réactions

dangereuses

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 5 / 9

IL

SECTION 10. Stabilité et réactivité... / >>

10.4. Conditions à éviter

Stable lorsqu'il est stocké à l'intérieur et au sec

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de soufre

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Aucune étude toxicologique n'a été réalisée sur le produit car il est

DL/DL50 du sulfate de calcium, composant principal

Toxicité orale aiguë : LD50 pour le rat > 1581 mg/kg - selon les lignes directrices 420 de l'OCDE

Toxicité aiguë par inhalation : LD50 pour le rat > 2,61 mg/L - selon les lignes directrices 403 de

l'OCDE

Irritation de la peau : Aucune irritation pour le lapin - selon la ligne directrice 404 de l'OCDE

SENSIBILISATION

Il n'y a aucun signe de sensibilisation

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 6 / 9

IL

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas dangereux pour l'environnement

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est une matière inorganique, après hydratation il ne présente aucun risque de toxicité

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Le produit est une matière inorganique, après hydratation il ne présente aucun risque de toxicité

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est une matière inorganique, après hydratation il ne présente aucun risque de toxicité

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit est une matière inorganique, après hydratation il ne présente aucun risque de toxicité

12.6. Autres effets indésirables

Information non disponible

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas disperser dans les égouts ou les cours d'eau de surface. La fourniture comme refus doit être effectuée selon les modalités réglementées par les lois nationales
Éliminer sous le code EWC 17 08 02. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

SECTION 14. Informations sur le transport

Le produit n'appartient à aucune classe de danger pour le transport de marchandises (IMDG, ADR, RID, IACO/IATA)

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 7 / 9

IL

SECTION 14. Informations sur le transport... / >>

14.1. Numéro ONU

N'est pas applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N'est pas applicable

14.3. Classes de danger pour le transport

N'est pas applicable

14.4. Groupe d'emballage

N'est pas applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

N'est pas applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N'est pas applicable

14.7. Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL et le code IBC

N'est pas applicable

RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 8/9

IL

ARTICLE 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations et législation spécifiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement pour la substance

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement 1907/2006/CE – (REACH) et modifications successives

Catégorie Seveso - Directive 2012/18/CE : Aucune

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues selon l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006 Aucune

Substances dans la liste candidate (art. 59 REACH)

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient pas de substances SVHC dans un pourcentage $\geq 0,1$ %.

Substances soumises à autorisation (Annexe XIV REACH)

Aucune

Substances soumises à l'obligation de notification d'exportation Règlement (CE) 649/2012 :

Aucun

Substances soumises à la Convention de Rotterdam :

Aucun

Substances soumises à la Convention de Stockholm :

Aucun

Inventaires internationaux X = cité

Composant	ENECS	CSAT	ADSL	NDSL	PICCS	Extension ENCS	Extension CECS	Extension AICS	KECL	NZIoC
Sulfate de calcium semi-hydraté	-	-	-	-	X	-	X	X	-	X
Sulfate de calcium	231-900-3	X	X	-	X	X	X	X	KE-04614	X

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique du produit n'a pas été effectuée.



RÉSINE PRO SRL

NATURE DANS

Révision n.1
Date de
révision 03/06/2022
Nouveau numéro Imprimé
le 06/06/2022
Numéro de page 9/9

IL

ARTICLE 16. Autres informations

Les données et informations contenues dans cette fiche sont le résultat des connaissances disponibles à la date de publication. L'entreprise n'assume aucune responsabilité pour les dommages aux personnes ou aux choses pouvant découler d'une utilisation de la substance autre que celle pour laquelle elle est destinée. La carte ne remplace pas, mais intègre, les textes ou règles qui régissent l'activité de l'utilisateur. L'utilisateur est entièrement responsable des précautions nécessaires à l'utilisation qu'il fera du produit. Il est entendu que l'utilisateur doit définir les mesures de sécurité selon la législation applicable à ses activités.

Questions écrites :

De plus amples informations peuvent être fournies sur demande, en contactant notre service technique

16.1 Indications de changements

Cette Fiche de Données de Sécurité intègre les dispositions suivantes :

- Règlement 830/2015/CE (modifications du règlement 1907/2006/CE) ;
- Règlement 1272/2008/CE (modifications du règlement 14907/2006/CE).

Les modifications récentes concernent les sections 1, 2, 5, 8, 10, 15, 16.

16.2 Abréviations et acronymes

- ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels
- PNOC : Particules non classées ailleurs (particules non classées ailleurs)
- LD50 : dose létale moyenne
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.
- PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique
- vPvB : Très persistant et très bioaccumulable
- IMDG : marchandises dangereuses maritimes internationales
- ADR : Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route
- RID : Règlement du transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer
- IATA : Association internationale du transport aérien
- EINECS : Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis)
- LIS : Liste intérieure des substances (Canada)
- NDSL : Liste extérieure des substances (Canada)
- PICCS : Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques
- ENCS : Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
- IECSC : Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- AICS : Inventaire australien des substances chimiques
- KECL : Liste coréenne des produits chimiques existants
- NZLoC : Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

FIN DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE